
Année scolaire 2018-2019

**Inscription à l'ÉCOLE MATERNELLE
de GARANCIERES**

pour les élèves de petite et moyenne sections

Votre enfant est né en 2015

ou vous venez d'emménager à Boissy-sans-Avoir,

pensez à l'inscrire dès à présent

1/ A la Mairie de BOISSY-SANS-AVOIR

Munissez-vous de (original+copie) :

- **Un justificatif de domicile récent**
- **La pièce d'identité du parent faisant la démarche**
- **Le livret de famille**
- **Le carnet de santé** justifiant que les vaccins BCG et DT-Polio sont à jour
- Et éventuellement le **certificat de radiation** de l'école précédente

Une fiche d'inscription vous sera remise, à présenter en Mairie de Garancières.

2/ A la Mairie de GARANCIERES

Remettre votre fiche d'inscription délivrée à la Mairie de Boissy-sans-Avoir.

3/ Auprès de la Directrice de l'école maternelle

Contactez la directrice de l'école maternelle de Garancières

(Mme RENARD DIAS) au 01 34 86 43 86

POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS afin de finaliser l'inscription de votre enfant.